

Conducteur de transport spécialisé - TPMR - Personnes à Mobilité Réduite

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

OCEF
Ondarts
05.64.11.56.82
contact@ocf.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre titulaire du permis B

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Le conducteur de TPMR conduit des véhicules de transports à destination des personnes à mobilité réduite du fait d'un handicap physique, mental, sensoriel ou intellectuel ou d'une forme de dépendance quelle qu'elle soit qui rend impossibles les déplacements sans accompagnement. Il transporte une ou plusieurs personnes (huit maximum) en véhicule léger de moins de 10 places, spécialement équipé ou non.

Contenu et modalités d'organisation

Attestation Conducteur spécialisé TPMR Conformément à l'accord du 07 juillet 2009, l'attestation est délivrée par le centre de formation si le stagiaire a suivi les 3 modules suivants : - Le module « connaissance de la clientèle » ? Ce module est inclus dans la formation CAPMR - Le module « gestes et postures » ? Ce module est inclus dans la formation CAPMR - Le module « PSC1 » - Prévention et Secours Civique de Niveau 1 ? Ce module N'EST PAS INCLUS dans la formation CAPMR. ? Cas n°1 : Vous êtes déjà titulaire du PSC1 ou équivalent (voir ci-dessous) : Votre formation est validée ? Vous devez nous fournir une attestation PSC1 ? Cas n°2 : Vous n'êtes pas titulaire du PSC1 : Vous devez passer cette formation supplémentaire obligatoire (dispensée par notre organisme) pour valider votre formation (+ 1 journée de formation)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00230288	du 08/07/2021 au 09/07/2021	Bayonne (64)	OCEF		Non éligible	
00234651	du 28/10/2021 au 29/10/2021	BAYONNE (64)	OCEF		Non éligible	
00278510	du 16/06/2022 au 17/06/2022	BAYONNE (64)	OCEF		Non éligible	
00311528	du 24/10/2022 au 25/10/2022	BAYONNE (64)	OCEF		Non éligible	
00347324	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Bayonne (64)	OCEF		Non éligible	

00393638

du 02/11/2023 au
03/11/2023

Bayonne (64)

OCEF

Non
éligible

FPC

00427757

du 01/01/2024 au
31/12/2024

Bayonne (64)

OCEF

Non
éligible

FPC

00532040

du 01/01/2025 au
31/12/2025

Bayonne (64)

OCEF

Non
éligible

FPC